

N° 28/9.09

FILM "LA FORTESSE" & DÉBAT AVEC LE RÉALISATEUR FERNAND MELGAR À MORGES

**LA-  
FOR-  
TER-  
ESSE**

FILM ET DÉBAT  
AVEC FERNAND MELGAR,  
RÉALISATEUR

**MERCREDI  
23 | 09 | 2009  
À 20H00**

Cinéma l'Odéon, Morges  
entrée gratuite

**OU L'ACCUEIL  
DES DEMANDES D'ASILE  
EN SUISSE**

 

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité et la Paroisse réformée de Morges, en collaboration avec la Plateforme œcuménique ont mis sur pied la projection du film "La Forteresse" & un débat avec le réalisateur Fernand Melgar qui aura lieu le

**Mercredi 23 septembre 2009 à 20 h  
au Cinéma Odéon à Morges.**

C'est dans un ancien hôtel de luxe de Vallorbe que des hommes, femmes et enfants viennent demander asile en Suisse. Leur déroule-t-on le tapis rouge dans le luxe ou est-ce que les barbelés ayant remplacé le tapis rouge préfigurent une autre réalité ?

Après avoir fui leur pays d'origine pour de multiples raisons, après un voyage souvent périlleux, ils frappent à la porte de la Suisse et demandent asile. Dans le temps d'attente de cette réponse, des liens se tissent entre eux, avec les aumôniers, et avec les conseillers juridiques. Loin des grands débats d'idées, Fernand Melgar a filmé avec beaucoup d'intensité le côté humain des requérants et du personnel d'encadrement. Ce film a cette force, de rester neutre, respectant les positions de chacun.

La question de l'accueil des demandes d'asile est importante dans une ville où la population étrangère est importante, et qui a le souci de l'intégration. Elle est importante pour les Églises qui voient sonner à la porte des cures un certain nombre d' « exclu du système ».

**Entrée gratuite**, bienvenue à tous !

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 août 2009.**

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella

**Communication présentée au Conseil communal en séance du 2 septembre 2009.**